

PLUSIEURS THEMES POUR CE FLASH SPECIAL N° 4:

1°/ le projet de LOI HADOPI;

2°/ le prochain financement des CHAÎNES PUBLIQUES;

3°/ le colmatage d'une FAILLE DE GRANDE ENVERGURE SUR LES SERVEURS DNS.

1°/ Au sujet de la LOI HADOPI

Projet Hadopi : la riposte graduée expliquée pas à pas

Juridique - Le texte officiel de la loi Création et Internet est finalement connu, les derniers arbitrages et surtout les critiques du Conseil d'Etat ayant été intégrés. ZDNet.fr fait le point sur le dispositif exact qui est soumis à l'approbation du Parlement.

Et Albanel créa Hadopi!

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de l'avis favorable du Conseil d'Etat au projet de loi « Création et Internet ».

Christine Albanel se réjouit de l'avis favorable, rendu le 12 juin 2008 dernier par l'Assemblée générale du Conseil d'Etat sur le projet de loi "Création et Internet" - ou loi Hadopi, largement inspirée de la commission Olivennes. L'avis favorable du Conseil d'Etat intervient - contre toute attente - après **un rejet du parlement européen**, et plusieurs critiques émanant **de la CNIL** (Commission nationale de l'informatique et

des libertés) ou **de l'ARCEP** (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

Projet Hadopi : le conseil d'Etat a donné son feu vert

Express - Le Conseil d'Etat aurait-il tourné casaque en moins d'une semaine ? Selon un communiqué de la ministre de la Culture Christine Albanel, la haute juridiction vient de donner son aval au projet de loi « internet et création », plus connu sous le nom Hadopi.

Les députés européens giflent Hadopi

Initié par Nicolas Sarkozy, président de la République Française, et mené par la ministre de la Culture et de la communication, Christine Albanel, le projet de loi "Création et Internet" ou Hadopi (pour le nom de l'autorité en charge de nous traquer) ne cesse de s'attirer la foudre des députés européens. Autant dire, que tout va mal pour Hadopi, l'Europe est fermement opposé au projet de loi français.

2°/ le prochain financement des CHAÎNES PUBLIQUES;

Les FAI devront mettre la main à la poche pour le service public

Et les FAI vont-ils aller chercher dans la poche de leurs abonnés ?

Free et l'AFA furieux contre le texte sur la riposte graduée

Des F.A.I. pas FAN Le concert harmonieux des accords de l'Élysée semble bien d'un passé lointain. Aujourd'hui, l'Association des fournisseurs d'accès et de services **Internet** (AFA) et Free, pas moins, viennent de publier une mise au point sur le dispositif préparé par le gouvernement, ministre de la Culture au front (**notre dossier**). Cette

dénonciation n'est pas mince puisque sur les bancs de l'AFA, on trouve AOL, Bouygues Telecom, Darty, Google, Kewego, Microsoft, Neuf Cegetel, Numéricable, Orange, SFR et Telecom Italia, entre autres...

Télévision publique : Nicolas Sarkozy impose une taxe de 0,9% sur les revenus des acteurs télécoms

Société - Pour financer l'audiovisuel public, la commission Copé proposait 0,5 %, mais le président a tranché : ce sera 0,9 %. Un projet de loi doit désormais être présenté au Parlement à l'automne, avec une entrée en vigueur dès le 1er janvier 2009.

Télévision publique : les opérateurs télécoms menacent d'augmenter leurs abonnements

Express - La décision de taxer les opérateurs

télécoms et les fournisseurs d'accès internet pour combler le manque à gagner dû à l'arrêt programmé de la publicité sur France Télévisions a été validée mercredi 25 juin par Nicolas Sarkozy.

3°/ le colmatage d'une FAILLE DE GRANDE ENVERGURE SUR LES SERVEURS DNS.

Mobilisation générale contre une faille d'internet

09/07/2008 10:29 -L'Expansion.com

Les grands groupes informatiques diffusent depuis mardi soir un correctif, pour corriger une faille importante sur le système des DNS. Elle aurait permis de détourner le trafic de sites internet.

C'est du jamais vu. Pour la première fois, des grands groupes informatiques mondiaux dont Microsoft, Sun Microsystems et Cisco, ont décidé de lancer une diffusion massive simultanée d'un patch, pour corriger une grave faille de sécurité. Découverte il y a six mois par le spécialiste en sécurité Dan Kaminsky, de IO Active, elle touche sur le Domain Name System (DNS), le système central qui met en relation les adresses des sites et les serveurs les hébergeant. (.....)**Un outil** a été mis en ligne

mercredi pour tester la vulnérabilité de sa connexion.

Gestion des DNS : une faille sans précédent ?

Le voile se lève aujourd'hui sur une faille de sécurité majeure affectant le protocole DNS (*Domain Name System*), qui assure la correspondance entre un nom de domaine et l'adresse IP du serveur qui héberge un site Web. Découverte il y a environ six mois par Dan Kaminsky, un analyste spécialisé dans les techniques d'intrusion chez IOActive, cette vulnérabilité confère en théorie à un pirate la possibilité de rediriger les internautes vers le serveur de son choix lorsqu'ils saisissent une adresse Web (URL) dans leur navigateur. Éditeurs de systèmes d'exploitation et équipementiers réseau viennent de procéder à une large distribution de correctifs visant à empêcher l'exploitation de cette faille.

Copyright © UFC Que Choisir Nancy – 2008

Responsable Juridique : Guy Grandgirard

Journaliste, Rédacteur en Chef : Dominique Galland

Le site de l'UFC que choisir Nancy **et son site de combat.**

CONTACT : contact@ufcnancy.fr